Le personnel médical et les programmes de formation.—Nombreux sont les membres des effectifs professionnels des hôpitaux de traitement actif qui sont employés à temps partiel; la plupart d'entre eux sont nommés à leurs fonctions à la suite d'une recommandation par le doyen de la faculté de médecine de l'université à laquelle l'hôpital est affilié. Ils font partie en majorité de facultés de médecine où ils enseignent, tout en pratiquant aussi leur profession à leur propre compte.

Le ministère poursuit dans ses établissements de traitement actif des programmes d'enseignement médical qui sont considérés comme essentiels pour attirer les professionnels les mieux qualifiés, et assurer ainsi des soins médicaux de la plus haute qualité. Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada a autorisé tous les hôpitaux de traitement actif du ministère à s'occuper de formation post-universitaire en médecine et en chirurgie, et la majorité d'entre eux sont également autorisés à mettre en œuvre des programmes de formation postscolaire avancée intéressant les diverses spécialités médicales. Le ministère poursuit également un programme visant les internes et les médecins à demeure. A la fin de 1962, 270 médecins à demeure et internes étaient inscrits à des cours de formation, tandis que 157 internes suivaient des cours dans les services d'ergothérapie, de physiothérapie, de psychologie, de laboratoire et d'ordre médico-social.

Au cours de 1962, 83 employés du ministère ont suivi des cours payés en entier ou en partie à même le crédit visant les recherches et la formation professionnelle. En outre, on a formé des aides-infirmières dans une école située à l'hôpital Camp Hill, à Halifax. Cette école peut former chaque année 70 aides-infirmières graduées auxquelles on offre des emplois dans les hôpitaux du ministère d'un bout à l'autre du pays.

Recherches médicales.—Durant 1962, 89 projets étaient en cours au programme de recherches cliniques. Le programme est varié, mais il vise surtout les affections propres au vieillissement, au sujet desquelles le ministère est particulièrement bien placé pour entreprendre des recherches. On a établi des unités autonomes de recherches cliniques dans les hôpitaux de traitement actif à Montréal, Toronto, London, Winnipeg et Vancouver. (Voir aussi pages 276-277.)

Établissements hospitaliers.—Le ministère dispense des traitements dans 11 hôpitaux de traitement actif situés à Halifax (N.-É.), Saint-Jean (N.-B.), la ville de Québec, Montréal, Sainte-Anne-de-Bellevue (P.Q.), Toronto et London (Ont.), Winnipeg (Man.), Calgary (Alb.) ainsi qu'à Vancouver et Victoria (C.-B.); il les fournit aussi dans un centre d'hygiène et d'ergothérapie à Ottawa (Ont.) et dans deux foyers consacrés à l'hébergement des malades, qui se trouvent à Saskatoon (Sask.) et à Edmonton (Alb.). Le 31 décembre 1962, ces établissements disposaient théoriquement de 8,918 lits. A noter qu'à Ottawa, les patients souffrant de maladie aiguë ou de maladie chronique nécessitant des traitements définitifs sont admis au Centre médical du ministère de la Défense nationale. De plus, les pavillons des anciens combattants à Regina et à Edmonton disposaient de 504 lits. Ces pavillons, qui appartiennent au ministère, sont dirigés par les hôpitaux dont ils dépendent, mais c'est le ministère qui fournit le personnel médical.

Les travaux de modernisation des hôpitaux se sont poursuivis durant toute l'année. Vers la fin de l'été, on a ouvert un pavillon de 300 lits nouvellement construit pour l'hôpital Westminster, à London (Ont.); on a achevé la construction d'une annexe à l'hôpital général de St-Jean (T.-N.), sous forme d'un pavillon de 67 lits; on a, en outre, fini de mettre au point les plans d'architecture pour la construction d'un nouveau foyer d'anciens combattants à Saskatoon (Sask.). Aux pages 296 à 298 de l'Annuaire de 1962, se trouve un rapport détaillé sur les principaux projets hospitaliers menés à terme en faveur des anciens combattants, ainsi que sur les dépenses pertinentes, durant les années 1945-1962.